



Coronavirus : le TCS porte assistance à 81 membres

Vernier, 31 janvier 2020. Alors que l'OMS vient de déclarer une urgence de santé mondiale, le TCS a déjà porté assistance à 81 de ses membres en difficulté. En collaboration avec le DFAE, la task force du TCS délivre des conseils médicaux, organise le retour en Suisse et annule les voyages vers les zones touchées par l'épidémie.

Pendant que le Coronavirus continue de faire des victimes en Asie, le TCS a déjà porté assistance à 81 membres et reçu plus de 250 appels téléphoniques depuis le début de la crise.

Plus en détail, 130 dossiers ont été ouverts pour assister des membres en détresse dont les voyages ont été impactés. Le TCS prend en charge les frais pour les voyageurs se trouvant en Chine et qui veulent anticiper leur retour en Suisse. Les titulaires du Livret ETI Monde qui avaient prévu de se rendre en Chine et dont le voyage a dû être annulé sont également couverts jusqu'au 10 février 2020 inclus. Enfin, les membres se trouvant en Asie ou rentrés récemment en Suisse bénéficient d'un conseil médical sur les précautions à adopter.

« Pour faire face à cet événement extraordinaire, la centrale d'intervention du Livret ETI a mis en place une taskforce spécifique et nous sommes prêts à augmenter nos ressources si l'épidémie devait encore s'amplifier » a déclaré Jürg Wittwer, directeur général du TCS.

En contact avec la centrale d'intervention grâce à l'application du TCS

Grâce au module « Travel Safety » intégré à l'application TCS, la centrale du Livret ETI peut coordonner une assistance à distance. Ce module permet de connaître la position géographique du membre et de lui envoyer aide et conseils lors d'événements dangereux. Les personnes se trouvant en Chine, possédant l'application TCS avec une connexion internet sur place, sont encouragées à contacter le TCS afin de recevoir des informations individualisées.

Un autre communiqué de presse suivra en cas de développement important concernant le nombre membres impactés par l'épidémie.

Recommandations du Dr. Jean-Claude Ghaleb, chef du service médical du TCS

Pendant la période d'incubation, (de 1 à 12 jours), la personne porteuse du virus 2019-nCoV est contagieuse avant les premiers symptômes (fièvre, toux, essoufflement).

En cas de symptômes, pour une personne revenant d'une région à risque ou ayant été en contact étroit (15 minutes à moins d'un mètre) d'une personne infectée ou susceptible de l'être, il faut téléphoner au médecin traitant ou à la hotline dédiée au 058 463 00 00, avant de consulter, afin de diminuer le risque de contaminer d'autres personnes en salle d'attente ou dans les transports en commun, par exemple.

En cas de suspicion de portage ou d'infection par le virus, il faut impérativement rester à distance (> 2 mètres) des autres personnes, porter un masque simple, se désinfecter souvent les mains avec une solution ou gel alcoolique, tousser dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, à jeter exclusivement dans des conteneurs avec couvercle, et laver ses tissus à 60°.

Pour les personnes non infectées, surtout celles fragilisées par l'âge (enfants et personnes âgées), par la maladie ou son traitement (immunodépression), il faut éviter la promiscuité notamment dans les lieux confinés (transports, salles d'attente, foules, etc.) et éviter tout contact avec des animaux (vivants ou morts) dans les régions à risque. Le port de masques simples n'est réellement efficace que pour protéger les autres. Pour les personnes non infectées devant côtoyer des personnes infectées, les masques simples sont à éviter et il faut utiliser exclusivement des masques dits « FFP2 ».



Contact : Laurent Pignot, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 076 553 82 39, laurent.pignot@tcs.ch
www.presetcs.ch, www.flickr.com

Touring Club Suisse – toujours à mes côtés

Plus grand club de la mobilité de Suisse | depuis 1896 | 24 sections | environ 1.5 Mio. de membres | 1'600 collaborateurs | 210 patrouilleurs | 370'000 interventions de dépannage par an | 82% des personnes dépannées peuvent reprendre la route | 49'000 interventions d'assistance de la centrale ETI | 5'100 évaluations médicales et 1'300 transports de patients | 21 centres techniques | 143'000 contrôles techniques de véhicules | 15 centres de conduite | 9'500 cours de conduite avec 100'000 participants | 8 centres de protection juridique | 40'000 affaires juridiques et plus de 5'000 renseignements juridiques par téléphone | 29 Campings avec 650'000 nuitées touristiques | Distribution de 80'000 gilets de sécurité aux élèves de première primaire